Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID: 019-241927201-20250324-DCC250324\_1\_3\_1-DE



Membres	73
Présents	57
Pouvoirs	12
Votants	69
Exprimés	69
Poùr	69
Contre	-

## **DÉLIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant-Colonel Faro à Tulle sous la présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président

Convocation de M. Michel BREUILH en dates du 11 et 17 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 73 Secrétaire de séance : M. Dorian LASCAUX

#### <u>Etaient présents</u> : 57

Mesdames Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Marie-Pierre LE MIGNON, Christiane MAGRY-JOSPIN, Cathy MONS, Stéphanie PERRIER, Muriel REBUFFEL, Sophie ROY, Christine THOLY, Stéphanie VALLEE,

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Jean-Jacques BOSSOUTROT, Michel BOUYOU, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Roger CHASSAGNARD, Alain CHASTRE, Bernard COMBES, Pierre COULOUMY, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Serge HEBRARD, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Dorian LASCAUX, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Marc ROUGERIE, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

Mme Martine TAVET suppléante de M. Florent MOUSSOUR M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON M. Jérôme MALAGNOUX suppléant de M. Bernard SALLES M. René MEFREDJ suppléant de M. Serge HEBRARD

### Avaient donné pouvoir : 12

Mme Sylvie CHRISTOPHE à Mme Christiane MAGRY-JOSPIN Mme Annie CUEILLE à Mme Betty DESSINE Mme Catherine DONNEDEVIE à M. Alain CHASTRE Mme Yvette FOURNIER à M. Michel BREUILH Mme Brigitte MASMONTEIL à M. Xavier DURAND Mme Marie-Amélie RIVIERE à M. Bernard JAUVION Mme Irène SERVIERES à Mme Cathy MONS Mme Josette VERDEYME à M. Charles ORLIANGES M. Ubald CHENOU à Mme Muriel REBUFFEL M. Jean-Jacques LAUGA à M. Alain PENOT M. Hervé LONGY à Mme Fabienne LATOUR

#### **Etaient absents: 04**

Mme Chrystelle BIDAULT, MM. Raphaël CHAUMEIL, Grégory HUGUE, Jérémy NOVAIS

Objet: 1.3.1 Vote du taux de CFE 2025

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

M. Daniel RINGENBACH à M. Pascal FOUCHÉ

Vu le code général des impôts, en particulier ses articles 1447 à 1478 et 1647 D,



Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID: 019-241927201-20250324-DCC250324\_1\_3\_1-DE

Vu ses délibérations successives depuis l'année 2011 fixant le taux de Cotisation Foncière des Entreprises à 32,14%,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 6 mars 2025,

# Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1. Vote le taux de 32,14 % au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises 2025 qui s'appliquera sur l'ensemble du territoire communautaire;
- 2. Les recettes en résultant seront imputées sur le budget principal 2025.

Fait et délibéré le 24 mars 2025 Le Président,

Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site de Tulle agglo. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, via une requête envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr